

La Ville s'engage à favoriser la participation citoyenne dans les quartiers



Une grande tradition de proximité et une grande habitude des négociations, un soutien actif à la société civile, un dialogue politico-associatif fort et une longue pratique de la consultation citoyenne caractérisent la Ville de Genève.

Vision partagée du développement durable / **Participation** / Qualité de l'air local / Énergie et climat / Biodiversité / Achats responsables / Aménagement du territoire / Mobilité / Actions communautaires de proximité / Économie locale / Conditions de travail / Culture / Coopération

La Ville de Genève souhaite contribuer à une meilleure qualité de vie pour les hommes et les femmes vivant ici et ailleurs, aujourd'hui et demain en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, milieux associatifs, entreprises locales et habitant-e-s de l'ensemble des quartiers. Raison pour laquelle la participation est le deuxième objectif du Programme stratégique de développement durable que Genève a adopté en septembre 2010, dans le cadre des Engagements d'Aalborg.

Quel est l'enjeu ?

La participation est un processus d'échange volontaire entre les acteurs politico-administratifs et des personnes qui acceptent de donner en retour du temps ainsi que de l'énergie en faveur de l'intérêt collectif local. Il est important de renforcer la participation des citoyennes et des citoyens au développement durable, car les institutions publiques ne peuvent pas, à elles seules, assurer les transformations nécessaires à cet effet.

De plus, la participation peut jouer un rôle important dans la cohésion sociale de proximité par l'adhésion des habitantes et habitants à un projet commun. Certes, les décisions prises dans le cadre d'un processus participatif ne se-

ront pas forcément meilleures ; par contre elles seront porteuses de sens pour le plus grand nombre qui pourra s'y reconnaître.

Que fait la Ville de Genève ?

La Ville, depuis longtemps acquise aux vertus de la démocratie participative, l'expérimente déjà dans de nombreux projets. Citons les zones 30, les budgets participatifs dans les écoles, les locaux en gestion accompagnée, le plan directeur communal, les écocontrats ou les contrats de quartiers.

Dans le cadre du Programme stratégique de développement durable, la municipalité ambitionne de donner un cadre aux pratiques existantes afin de les valoriser et d'enrichir l'expertise genevoise en termes de participation. C'est pourquoi la Ville a recensé et analysé les démarches récentes. Cette étude a permis de mettre en avant différents degrés de participation, de la simple consultation au réel partenariat en passant par la concertation de la société civile.

Des résultats ?

Parallèlement, la Ville a mandaté la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) afin d'évaluer plus particulière-

ment les contrats de quartiers, partenariats formalisés impliquant les autorités et les habitant-e-s quant aux améliorations à apporter aux espaces publics dans les quartiers concernés.

Depuis 2008, la Ville soutient deux contrats de quartier : celui des Grottes et celui de Saint-Gervais/Seujet/Saint-Jean. La question du développement de nouveaux contrats de quartiers se pose et plusieurs groupements d'habitant-e-s ont déjà fait part de leur envie d'inscrire leur quartier dans un tel processus participatif.

Nouveaux contrats de quartiers ?

Le CEAT a remis son rapport en septembre 2012 et évalué très favorablement ces processus. Il a encouragé à la poursuite du projet et à son extension dans d'autres quartiers. Depuis, la Ville planche sur les améliorations à apporter afin de permettre le développement de nouveaux contrats de quartiers dans l'ensemble des secteurs de la ville.

Pour en savoir plus :

www.ville-geneve.ch/engagements-aalborg